

Nancy, le 16 février 2024

Conseil Scientifique  
91, avenue de la Libération  
BP 454  
54001 NANCY CEDEX

Le Vice-Président du Conseil Scientifique  
A  
Mesdames, Messieurs  
Les Directeurs de Pôles Scientifiques,  
Mesdames, Messieurs  
Les Directeurs d'Unités de recherche,

Objet : Appel à Projets Valorisation du Conseil Scientifique

Chères et Chers Collègues,

Afin d'accompagner au mieux les enseignant.e.s-chercheur.e.s souhaitant valoriser leurs travaux de recherche, l'Université de Lorraine lance son appel à projet 2024. Les porteurs et porteuses de projets pourront candidater selon la finalité dans 2 catégories :

- L'appel à projet valorisation non-économique
- L'appel à pré-maturation scientifique.

### **I. L'appel à projet Valorisation Non-Economique (VNE)**

Les résultats de travaux de recherche n'ont pas tous vocation à être exploités économiquement via la création d'activité économique par une création de start-up ou par un transfert à une société aux fins d'exploitation industrielle ou commerciale. Pour autant, ces résultats, qui ne sont pas destinés à être portés par la SATT SAYENS, sont importants pour la société.

Cet appel à projets comprend 2 thèmes :

- Un thème concernant la numérisation permettant, par exemple, la mise en valeur d'un fonds photographique d'archives
- Un thème concernant la valorisation permettant, par exemple, la création d'un site internet libre et gratuit rendant accessible une base de données constituée d'outils pédagogiques.

Vous trouverez ci-joints la note explicative de l'appel à projets, le formulaire d'avis des Directeurs de Pôles Scientifiques ainsi que le dossier à compléter.

### **II. Appel à projet pré-maturation scientifique**

Force est de constater que certaines inventions peuvent apparaître très en amont pour justifier une intervention en pré-maturation ou en maturation de la SATT SAYENS. Quand cette

innovation est très en amont, des développements complémentaires peuvent être nécessaires pour apporter une preuve de concept scientifiques avant d'envisager une étude de marché, une maturation, un transfert.... Les fonds octroyés dans le cadre de l'appel à projet pré-maturation scientifique ont vocation à financer de telles actions.

Vous trouverez ci-joints la note explicative de l'appel à projets, le formulaire d'avis des Directeurs de Pôles Scientifiques ainsi que le dossier à compléter.

### **III. Modalités**

L'enveloppe totale du Conseil Scientifique dédiés à ces projets est de 100 k€ Hors Taxes.

Les dossiers de ces 2 appels à projets devront être envoyés par les enseignant.e.s-chercheur.e.s aux Pôles scientifiques de rattachement de leurs laboratoires pour le 28 mars 2024, en adressant une copie à l'adresse suivante : [drv-sdvi-contact@univ-lorraine.fr](mailto:drv-sdvi-contact@univ-lorraine.fr). Un comité de sélection se réunira alors à l'initiative de la Sous-Direction Valorisation Innovation et opérera une sélection des dossiers. Ces derniers seront alors soumis au Conseil Scientifique de l'UL du 28 mai 2024.

Je vous invite à promouvoir cet appel à projet et en assurer une large diffusion auprès des équipes de recherche.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Chères et Chers Collègues, en mes sincères salutations.

Alain HEHN